



CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 20 SEPTEMBRE 2016

COMPTE RENDU D’AFFICHAGE

(En application de l'article L.2121-25 du Code général des Collectivités territoriales)

NOMBRE DE MEMBRES

- Afférents au conseil : 45
- En exercice : 45

Le Conseil Municipal de la Commune de GRASSE, dûment convoqué le 12 septembre 2016, s'est réuni le mardi 20 septembre 2016 à 14h00 au Palais des Congrès, salle Gérard PHILIPPE sous la présidence de Monsieur Jérôme VIAUD, Maire.

PRESENTS : Monsieur Jérôme VIAUD, Maire et Mesdames et Messieurs les Adjointes :

Philippe WESTRELIN, Patricia ROBIN, Catherine BUTTY, Christophe MOREL, Valérie COPIN, Gilles RONDONI, Dominique BOURRET, Cyril DAUPHOUD, Valérie DAVID, Nicole NUTINI, Jean-Marie BELVEDERE, Pascal PELLEGRINO, Brigitte VIDAL, Jean-Marc GARNIER, Jean-Paul CAMERANO, Philippe BONELLI, Muriel CHABERT, Claude MASCARELLI, Aline BOURDAIRE, Serge PERCHERON, Mélanie ZARRILLO, Annie OGGERO-MAIRE, Chems SALLAH, Jocelyne BUSTAMENTE, Mahamadou SIRIBIE, Franck BARBEY, Stéphanie MANDREA, Paul EUZIERE, Mekia Noura ADDAD, Magali CONESA, Ludovic BROSSY, Frédérique CATTART, Damien VOARINO, Philippe de FONTMICHEL, Myriam LAZREUG, Stéphane CASSARINI, Jean-Marc DEGIOANNI, Mireille BANCEL, Corinne SANJUAN.

PART EN COURS DE SEANCE :

Madame Annie OGGERO-MAIRE (prend part aux délibérations N° 162 à 179)

Madame Jocelyne BUSTAMENTE (prend part aux délibérations N°162 à N°164 et 180 à 197)

Monsieur Franck BARBEY (prend part aux délibérations N°162 à N°164 et N°165 à 197)

Monsieur Jean-Marc DEGIOANNI (prend part aux délibérations N° 162 à 193)

ABSENTS EXCUSES :

- Madame Anne-Marie DUVAL
- Madame Marguerite VIALE
- Monsieur Ali AMRANE
- Monsieur Jean-Marie LAPORTE
- Madame Alexandra ARDISSON

ABSENTS :

/

ABSENTS EXCUSES ARRIVANT EN COURS DE SEANCE :

- Madame Valérie COPIN (prend part aux délibérations N°164 à N°197)
- Madame Mékia Noura ADDAD (prend part aux délibérations N°166 à N°197)

PROCURATION :

- Madame Valérie COPIN à Monsieur Philippe WESTRELIN
- Madame Anne-Marie DUVAL à Madame Nicole NUTINI
- Madame Marguerite VIALE à Monsieur Serge PERCHERON
- Monsieur Ali AMRANE à Madame Brigitte VIDAL
- Madame Annie OGGERO-MAIRE à Monsieur Pascal PELLEGRINO
- Monsieur Jean-François LAPORTE à Madame Patricia ROBIN
- Madame Alexandra ARDISSON à Monsieur Gilles RONDONI
- Madame Jocelyne BUSTAMENTE à Monsieur Mahamadou SIRIBIE
- Monsieur Franck BARBEY à Monsieur Christophe MOREL
- Madame Mékia Noura ADDAD à Monsieur Paul EUZIERE
- Monsieur Jean-Marc DEGIOANNI à Madame Mireille BANCEL

Monsieur Chems SALLAH est élu secrétaire de séance.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, a adopté le procès-verbal de la séance du 28 juin 2016.

En vertu de l'article L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur le Maire donne lecture des décisions prises en application de la délégation qui lui a été consentie par délibération N° 2014-49 du 24 avril 2014 en ce qui concerne l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Questions retirées à l'ordre du jour :

2016 – 192 Eclairage public
Contrat de partenariat pour la rénovation, la gestion et l'exploitation des installations d'éclairage public, de la signalisation lumineuse tricolore et la mise en valeur de certains bâtiments de la ville de Grasse – Avenant N°3

Questions diverses :

/

2016 – 162 PRESENTATION DU RAPPORT D'OBSERVATIONS DEFINITIVES DE LA CHAMBRE REGIONALE DES COMPTES PROVENCE ALPES COTE D'AZUR A PARTIR DE L'EXERCICE 2008

Monsieur le Maire

- **PRENDRE ACTE** de la présentation du rapport d'observations définitives du 2 août 2016 de la Chambre Régionale des Comptes relatif à la gestion de la commune à partir de l'exercice 2008 annexé à la présente délibération et de la tenue d'un débat y afférant au sein du Conseil Municipal.

**2016 - 163 OCTROI DE L'INDEMNITE DE CONSEIL ALLOUEE AUX COMPTABLES PUBLICS DES COMMUNES
DECISION DE PRINCIPE**

Monsieur le Maire

- **OCTROYER** l'indemnité de conseil à 70 % à Monsieur Christian KAREKINIAN, Trésorier principal de la commune de Grasse ;
- **DIRE** que le calcul de cette indemnité se fera par application du barème fixé par l'article 4 de l'arrêté du 16 décembre 1983, sur la moyenne annuelle des dépenses budgétaires des sections de fonctionnement et d'investissement des trois dernières années à l'exclusion des opérations d'ordre.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte par 36 voix pour et 6 abstentions :
Monsieur EUZIERE (2 voix), Madame CONESA, Monsieur BROSSY, Madame CATTART, Monsieur VOARINO et 3 voix contre : Monsieur DEGIOANNI, Madame BANCEL et Madame SANJUAN.

**2016 - 164 BELAMBRA – CLAVARY
RUPTURE ANTICIPEE DU BAIL EMPHYTEOTIQUE ET
RACHAT DES DROITS PAR LA VILLE DE GRASSE**

Monsieur le Maire

- **ADOPTER** le principe de la rupture anticipée du bail emphytéotique consenti à la SNC Grasse Vacances – BELAMBRA sur les parcelles communales EO n° 58-59-60 et 61 et du rachat des droits du preneur moyennant une indemnité globale de 1 700 000 €, selon l'échéancier suivant :
 - 200 000 € sur l'exercice courant à la signature de l'acte,
 - 1 250 000 € en 2017,
 - le solde, soit 250 000 € en 2018 date à laquelle les lieux seront libérés et remis à la Ville de Grasse.
- **DIRE** que les précédentes délibérations sont par conséquent rapportées,
- **AUTORISER** Monsieur le Maire ou Monsieur Christophe MOREL, Adjoint délégué, à signer pour le compte de la Commune les actes fonciers et tous les documents à intervenir en règlement de cette affaire.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte par 36 voix pour et 9 voix contre :
Monsieur EUZIERE (2 voix), Madame CONESA, Monsieur BROSSY, Madame CATTART, Monsieur VOARINO, Monsieur de FONTMICHEL, Madame LAZREUG, Monsieur CASSARINI.

**2016 - 165 CREATION DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES EAUX DU FOULON
APPROBATION DES STATUTS**

Monsieur le Maire

- **APPROUVER** la création d'un syndicat de communes à vocation unique chargé du service public de l'adduction d'eau acheminée par le canal dit du Foulon, dénommé « Syndicat intercommunal des eaux du Foulon » et regroupant les communes de : Le Bar-sur-Loup, Châteauneuf, Gourdon, Grasse, Mouans-Sartoux, Opio, Le Rouret et Valbonne,
- **APPROUVER** le projet de statuts annexé à la présente,
- **DEMANDER** à Monsieur le Préfet des Alpes-Maritimes de prononcer dès que possible et avant le 1^{er} janvier 2017, la création dudit syndicat,
- **AUTORISER** Monsieur le Maire à accomplir toutes formalités à cette fin, notamment en vue de la dévolution des immobilisations communales nécessaires au bénéfice du syndicat,

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2016 - 166 SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES EAUX DU FOULON
DESIGNATION DES ELUS APPELES A Y SIEGER**

Monsieur le Maire

Le conseil municipal décide de désigner comme représentants du conseil municipal au comité syndical du Syndicat Intercommunal des eaux du Foulon.

Titulaires :

- Madame Nicole NUTNI
- Monsieur Gilles RONDONI
- Madame Anne-Marie DUVAL
- Monsieur Pascal PELLEGRINO
- Madame Brigitte VIDAL

Suppléants :

- Madame Muriel CHABERT
- Monsieur Cyril DAUPHOUD
- Monsieur Philippe BONELLI
- Monsieur Jean-Marie BELVEDERE
- Monsieur Christophe MOREL

**2016 - 167 ORGANISATION DE LA MANIFESTATION
« ENSEMBLE BOUGEONS L'EMPLOI POUR LES JEUNES »**

Monsieur le Maire

- **APPROUVER** le principe de la manifestation « Ensemble, Bougeons l'emploi pour les jeunes » et le partenariat en découlant,
- **APPROUVER** les termes de la convention ci-après annexée,
- **AUTORISER** l'Adjoint délégué à signer la convention ainsi que tous documents, contrats et avenants nécessaires à la mise en œuvre de cette manifestation.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2016 - 168 BIBLIOTHEQUE ET MEDIATHEQUES
ACCEPTATION D'UN MECENAT - MONSIEUR BOSIO**

Monsieur le Maire

- **APPROUVER** les termes de la convention de mécénat en nature concernant les œuvres « Elégies majeures » et « Champs d'ombre » de Léopold Sédar Senghor offertes par Monsieur BOSIO,
- **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer ladite convention ainsi que les éventuels avenants à venir dans la mesure où ce ou ces derniers ne seront pas de nature à dénaturer la convention initiale, ainsi que toute pièce, de nature administrative, technique et/ou financière, nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2016 - 169 BIBLIOTHEQUE ET MEDIATHEQUES
ACCEPTATION D'UN MECENAT - LILIANE ET JEAN-PIERRE ROZELOT**

Monsieur le Maire

- **APPROUVER** les termes de la convention de participation financière entre Liliane & Jean-Pierre ROZELOT et la commune de Grasse,
- **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer ladite convention ainsi que les éventuels avenants à venir dans la mesure où ce ou ces derniers ne seront pas de nature à dénaturer la convention initiale, ainsi que toute pièce, de nature administrative, technique et/ou financière, nécessaire à l'exécution de la présente délibération,
- **DIRE** que les recettes seront inscrites au budget.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2016 - 170 MUSEE D'ART ET D'HISTOIRE DE PROVENCE
VILLA MUSEE JEAN-HONORE FRAGONARD
REGIE DES RECETTES – DROITS DE REPRODUCTION**

Monsieur le Maire

- **AUTORISER** Monsieur le Maire à instaurer la tarification des droits de reproduction des iconographies du Musée d'Art et d'Histoire de Provence et de la Villa-Musée Jean-Honoré Fragonard ;
- **APPROUVER** l'application des tarifs joints en annexe ;
- **NOTER** que les recettes seront encaissées à l'article 7062 du budget principal.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2016 - 171 ARCHIVES COMMUNALES
DEPOT ARCHIVES MADAME MARTEL, MADAME ARNAUD, MADAME AUZIAS
SIGNATURE DE LA CONVENTION**

Monsieur le Maire

- **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer des contrats de dépôt d'archives avec Madame Martel, Madame Arnaud et Madame Auzias.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2016 - 172 SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS
EXERCICE 2016**

Monsieur le Maire

- **AUTORISER** le versement de 250 € à l'association Sillages (le soin « de l'ombre à la lumière).
- **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer la convention avec l'association Sillages (le soin « de l'ombre à la lumière).
- **DIRE** que les crédits correspondants sont inscrits au BP 2016.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte par 42 voix pour et 3 voix contre :
Monsieur DEGIOANNI, Madame BANCEL, Madame SANJUAN.

**2016 - 173 BUDGET PRINCIPAL
DECISION BUDGETAIRE MODIFICATIVE N°1**

Monsieur Philippe WESTRELIN

- **ADOPTER** la Décision Budgétaire Modificative n° 1 du Budget principal, par chapitre telle qu'elle vous est proposée en annexe.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte par 33 voix pour et 12 voix contre :
Monsieur EUZIERE, Madame ADDAD, Madame CONESA, Monsieur BROSSY, Madame CATTART, Monsieur VOARINO, Monsieur de FONTMICHEL, Madame LAZREUG, Monsieur CASSARINI, Monsieur DEGIOANNI, Madame BANCEL, Madame SANJUAN.

**2016 - 174 BUDGET SPANC
DECISION BUDGETAIRE MODIFICATIVE N°1**

Monsieur Philippe WESTRELIN

- **ADOPTER** la Décision Budgétaire Modificative n° 1 du Service Public d'Assainissement Non Collectif par chapitre telle qu'elle vous est proposée.

INVESTISSEMENT	Chapitres	Libellés	Montants
DEPENSES	20 2051	Immobilisations incorporelles	13 300,00 €
	21 2188	Immobilisations corporelles	- 8 000,00 €
RECETTES	021	Virement de la section d'exploitation	5 300,00 €
EXPLOITATION	Chapitres	Libellés	Montants
DEPENSES	023	Virement à la section d'investissement	5 300,00 €
	011 6156	Maintenance	3 200,00 €
RECETTES	74 748	Subventions d'exploitation	8 500,00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte par 42 voix pour et 3 abstentions :
Monsieur DEGIOANNI, Madame BANCEL, Madame SANJUAN.

**2016 - 175 BUDGET PRINCIPAL
INTEGRATION RESULTATS SITPG**

Monsieur Philippe WESTRELIN

- **APPROUVER** les opérations d'intégration des résultats du SITPG et la constatation de ces résultats dès la prochaine décision budgétaire modificative à hauteur de 11 170,71 € en section d'investissement et 21 458,51 € en section de fonctionnement.
- **APPROUVER** une opération d'intégration d'immobilisation pour un montant de 379 751,02 € dans l'inventaire de la Commune.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte par 42 voix pour et 3 abstentions :
Monsieur DEGIOANNI, Madame BANCEL, Madame SANJUAN.

**2016 - 176 ACTUALISATION DE LA TARIFICATION APPLICABLE AU CONGRES
PHYT'AROM GRASSE**

Madame Catherine BUTTY

- **ADOPTER** les tarifs d'inscription au congrès proposés en annexe 1.
- **ADOPTER** les tarifs de location de stand et d'espace atelier suivants :
Stand de 6m² : **540 € TTC**
Stand de 9m² : **620 € TTC**
Supplément d'angle : **80 € TTC**
Espace Atelier : **60 € TTC par atelier d'une heure**

Les frais d'inscription au congrès et ceux de location de stand ou d'espace atelier ne sont pas remboursables en cas d'annulation.

- **ADOPTER** les dispositions suivantes :

Il convient de prévoir un certain nombre de gratuités ; certains partenaires collaborant étroitement à l'organisation de ce congrès (communication, prêt de visuels ou de matériel, travaux de traduction, conférenciers, comité scientifique et comité de pilotage) pourront bénéficier d'un droit d'accès gratuit aux conférences, d'une gratuité de stand et/ou d'un espace atelier gratuit.

Tarifs et dispositions en vigueur jusqu'à une prochaine délibération modificative

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2016 - 177 PROJET ADOMA – AVENUE JEAN XXIII
MAINLEVEE HYPOTHECAIRE PARTIELLE**

Monsieur Christophe MOREL

- **APPROUVER** la mainlevée hypothécaire partielle sur la parcelle grevée actuellement AY N° 215 pour la reporter sur la parcelle nouvellement créée restant à appartenir à la Société ADOMA,
- **AUTORISER** Monsieur le Maire ou Monsieur Christophe MOREL, Adjoint délégué, à signer pour le compte de la Commune tous documents à intervenir en règlement de cette affaire.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2016 - 178 ACQUISITION D'UN VOLUME DE PARKINGS
AVENUE MATHIAS DUVAL**

Monsieur Christophe MOREL

- **ADOPTER** le principe de l'acquisition par la Ville de Grasse du volume N° 2 de l'état descriptif de division afférant à l'immeuble « Villa Néoli » sis, avenue Mathias Duval cadastré section BZ n°1 et BZ n°2 moyennant le versement de la somme de 50 000 € au bénéfice de la Société KAUFMANN – BROAD. Il est précisé que cette acquisition s'accompagnera de la constitution de servitudes afin de permettre notamment l'utilisation de la rampe d'accès à partir l'avenue Mathias Duval.
- **DIRE** que les frais d'acte seront à la charge de la Ville de Grasse.
- **AUTORISER** Monsieur le Maire ou Monsieur Christophe MOREL, Adjoint délégué, à signer pour le compte de la Commune tous documents à intervenir en règlement de cette affaire, notamment l'acte d'acquisition et les servitudes afférentes au volume.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte par 33 voix pour et 9 voix abstentions :
Monsieur EUZIERE, Madame ADDAD, Madame CONESA, Monsieur BROSSY, Madame CATTART, Monsieur VOARINO, Monsieur de FONTMICHEL, Madame LAZREUG, Monsieur CASSARINI et 3 voix contre : Monsieur DEGIOANNI, Madame BANCEL, Madame SANJUAN.

**2016 - 179 REVISION DU PLU
DEBAT SUR LE PROJET D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DURABLE (PADD)**

Monsieur Christophe MOREL

- **PRENDRE ACTE** de la tenue du débat afférent au Projet d'Aménagement et de Développement Durable du Plan Local d'Urbanisme.

**2016 - 180 FONCTIONNAIRES, CESSATION DEFINITIVE DE FONCTION : INDEMNISATION DES
CONGES NON PRIS POUR RAISONS MEDICALES**

Madame Valérie COPIN

- **APPROUVER** le principe du paiement des congés annuels non pris par un fonctionnaire du fait de la maladie préalablement à sa mise à la retraite ou son décès.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2016 - 181 CONVENTION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC
KAUFMAN AND BROAD PROMOTION 1**

Madame Valérie COPIN

- **APPROUVER** la signature de la convention d'occupation du domaine public annexée avec la société KAUFMAN AND BROAD.
- **AUTORISER** Monsieur le Maire ou L'Adjoint délégué, à signer pour le compte de la Commune tous documents à intervenir en règlement de cette affaire.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2016 - 182 PROTECTION FONCTIONNELLE DES AGENTS PUBLICS
DEMANDE D'OCTROI – INCIDENT A L'ECOLE MATERNELLE EAU VIVE**

Madame Valérie COPIN

- **OCTROYER** la protection fonctionnelle à Madame Nathalie SACCENTI.
- **PRENDRE** en charge les honoraires d'avocat correspondants.
- **DIRE** que la somme nécessaire est inscrite au budget de la Ville.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2016 - 183 PROTECTION FONCTIONNELLE DES AGENTS PUBLICS
DEMANDE D'OCTROI – INTERVENTION RUE PAUL GOBY**

Madame Valérie COPIN

- **OCTROYER** la protection fonctionnelle à Messieurs GIANNETI Alain et TAILLEFER Christophe.
- **PRENDRE** en charge les honoraires d'avocat correspondants.
- **DIRE** que la somme nécessaire est inscrite au budget de la Ville.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2016 - 184 PROTECTION FONCTIONNELLE DES AGENTS PUBLICS
DEMANDE D'OCTROI – VERBALISATION BOULEVARD DU JEU DE BALLON**

Madame Valérie COPIN

- **OCTROYER** la protection fonctionnelle à Monsieur Didier ORSONI.
- **PRENDRE** en charge les honoraires d'avocat correspondants.
- **DIRE** que la somme nécessaire est inscrite au budget de la Ville.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2016 - 185 PROTECTION FONCTIONNELLE DES AGENTS PUBLICS
DEMANDE D'OCTROI – VERBALISATION RUE OSSOLA**

Madame Valérie COPIN

- **OCTROYER** la protection fonctionnelle à Monsieur JAUME Sébastien.
- **PRENDRE** en charge les honoraires d'avocat correspondants.
- **DIRE** que la somme nécessaire est inscrite au budget de la Ville.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2016 - 186 PROGRAMME DE REUSSITE EDUCATIVE
SUBVENTIONS MUNICIPALES**

Madame Dominique BOURRET

- **DIRE** que les crédits correspondants sont inscrits au BP 2016.
- **AUTORISER** le versement de la subvention à la caisse des écoles pour un montant de : 10 000 €.

Monsieur le Maire, Mesdames et Messieurs les adjoints et conseillers municipaux, représentants du Conseil Municipal à la caisse des écoles publiques de la ville de Grasse bénéficiaires de cette subvention ne prennent pas part au vote.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2016 - 187 BOURSES COMMUNALES D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
NOUVEAUX CRITERES D'ATTRIBUTION**

Madame Dominique BOURRET

- **ADOPTER** les modifications des critères d'attribution ci-dessous définis

I/ Les critères pris en compte pour la constitution d'un dossier de bourse communale sont :

- 1/ La Commune de Grasse doit être l'adresse fiscale du candidat,
- 2/ Si un étudiant souhaite bénéficier d'une bourse, il ne doit pas avoir interrompu ses études.
Cette condition ne s'applique pas aux étudiants reconnus handicapés par la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH).
- 3/ L'étudiant doit être inscrit en formation initiale en France et dans un établissement d'enseignement public ou privé reconnu par l'Etat.
Il doit, par ailleurs, suivre des études supérieures à plein temps, relevant de la compétence du ministère de l'enseignement supérieur.

L'étudiant doit être titulaire du baccalauréat français avec mention "Très bien" pour une première demande de bourse. Le diplôme doit être présenté avec la demande de bourse.

L'étudiant doit avoir validé son année d'études précédente ou son baccalauréat pour prétendre à une bourse.

- 4/ Sont exclus de la bourse communale
Les fonctionnaires stagiaires ou titulaires,
Les personnes en détention,
Les personnes inscrites à Pôle Emploi comme demandeurs d'emploi ou bénéficiaires d'aides à l'insertion et/ou à la formation professionnelle,
Les personnes rémunérées sous contrat d'apprentissage ou de professionnalisation.

II/ Le montant de la bourse communale sera calculé selon 2 critères :

- 1/ Géographique (lieu des études) : Privilégier les études supérieures dans le département des Alpes-Maritimes,
- 2/ Social : En fonction du coefficient familial du candidat

III/ Le montant de la bourse sera réparti selon les combinaisons suivantes :

- 1/ Les études sont dispensées dans le département avec un coefficient familial inférieur à 1200.
 - 2/ Les études sont dispensées hors du département avec un coefficient familial inférieur à 1200.
 - 3/ Les études sont dispensées dans le département avec un coefficient familial compris entre 1200 et 2000.
 - 4/ Les études sont dispensées hors du département avec un coefficient familial compris entre 1200 et 2000.
 - 5/ Tout dossier avec un coefficient familial supérieur à 2000 sera rejeté.
- **DIRE** que les crédits nécessaires seront inscrits au BP 2016.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2016 - 188 CONVENTIONS RELATIVES AUX CHARGES DE FONCTIONNEMENT DES ECOLES
PRIVEES HORS COMMUNE SOUS CONTRAT ACCUEILLANT DES ENFANTS GRASSOIS.**

Madame Dominique BOURRET

- **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer ces conventions avec chacune des écoles privées sous contrat d'association avec l'Etat qui accueillent chaque année des élèves grassois.
- **DIRE** que les crédits seront inscrits aux budgets 2016 et suivants.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2016 - 189 EMETTEURS TDF
REEVALUATION**

Monsieur Cyril DAUPHOU

- **APPROUVER** le bail afférent à l'occupation du site de Roquevignon avec la société TDF pour une durée de 15 ans conformément au projet annexé.
- **AUTORISER** Monsieur le Maire ou L'Adjoint délégué, à signer pour le compte de la Commune le bail et tous documents à intervenir en règlement de cette affaire.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2016 - 190 PROTOCOLE D'ACCORD TRANSACTIONNEL
COMMUNE DE GRASSE/AVEC MONSIEUR ET MADAME WESLEY BRANCO
VALLON DES BASSES MOULIERES**

Madame Nicole NUTINI

- **APPROUVER** le protocole d'accord transactionnel à intervenir.
- **AUTORISER** Monsieur le Maire ou l'adjoint délégué à signer ledit protocole.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2016 - 191 EAU ET ASSAINISSEMENT
AVENANT N°5 AU CONTRAT DE DSP DE L'ASSAINISSEMENT
CONTROLE DES BRANCHEMENTS D'ASSAINISSEMENT AVANT VENTE**

Madame Nicole NUTINI

- **APPROUVER** l'avenant n°5 au contrat de Délégation du Service Public de l'Assainissement,
- **APPROUVER** le principe de contrôle des branchements d'assainissement dans le cadre des ventes d'immeubles,
- **APPROUVER** le règlement de service correspondant ;
- **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer cet avenant, ainsi que tous documents s'y rapportant.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

2016 - 192 RETIREE

2016 - 193 ENTRAINEMENT AU TIR DES AGENTS DE LA POLICE MUNICIPALE
CONVENTION AVEC L'AVENIR DE GRASSE/AVENANT

Monsieur Jean-Marie BELVEDERE

- **APPROUVER** l'avenant avec l'association « L'Avenir de Grasse » tel qu'annexé à la présente.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

2016 - 194 POLITIQUE DE STATIONNEMENT DE SURFACE
MODIFICATION DU ZONAGE ET DES TARIFS

Monsieur Pascal PELLEGRINO

- **APPROUVER** les zones et tarifs définis.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte par 33 voix pour et 12 voix contre :

Monsieur EUZIERE, Madame ADDAD, Madame CONESA, Monsieur BROSSY, Madame CATTART, Monsieur VOARINO, Monsieur de FONTMICHEL, Madame LAZREUG, Monsieur CASSARINI, Madame BANCEL (2 voix), Madame SANJUAN.

2016 - 195 TAXE LOCALE SUR LA PUBLICITE EXTERIEURE (TLPE)
ANNULATION DE LA DELIBERATION N°2016-154

Madame Murièle CHABERT

- **ANNULER** la délibération n°2016-154 en date du 28 juin 2016.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

2016 - 196 FESTIVAL DES JARDINS
CONVENTION DE PARTENARIAT
DANS LE CADRE DU FESTIVAL DES JARDINS DE LA CÔTE D'AZUR

Madame Murièle CHABERT

- **APPROUVER** le principe de participer à « Festival des Jardins de la Côte d'Azur » organisé par le Département des Alpes-Maritimes ;
- **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer la convention de partenariat dans le cadre du festival des jardins de la côte d'azur.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

2016 - 197 ANIMATION DE NOEL 2016
ADOPTION DES TARIFS

Madame Aline BOURDAIRE

- **ADOPTER** les tarifs « location de chalets » et « Patinoire » :
 - Caution pour réservation d'un chalet par les exposants : 300,00 € TTC
 - Location chalet, espace commercial de 6m² – chalet de 3x2(par jour électricité compris) 50,00 € TTC

- Prix d'entrée (avec patins) 3 €
- Vente de gants 3 €
- Gratuité sur présentation d'une invitation. Ces invitations seront à la discrétion du cabinet du Maire.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

Grasse le 21 septembre 2016

Le Maire,

Jérôme VIAUD
Vice-président du Conseil départemental
des Alpes-Maritimes
Président de la Communauté d'Agglomération
du Pays de Grasse